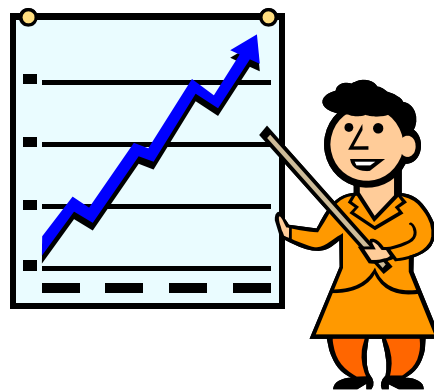




PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



PROGRAMME DE SUIVI BILAN 2010

JANVIER 2011

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	3
2.	DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DE SUIVI	3
3.	FICHES DE SUIVI	4
3.1.	Fiche de suivi n° 1 : Objectifs et moyens d'action	4
3.2.	Fiche de suivi n° 2 : Bilan quantitatif 2010 et Indices de performance de la gestion des matières résiduelles	6
3.2.1.	Bilan quantitatif 2010 – Vue d'ensemble.....	6
3.2.2.	Bilan quantitatif 2010 – Gestion des matières recyclables	8
3.2.3.	Bilan quantitatif 2010 - Gestion des matières putrescibles.....	11
3.2.4.	Bilan quantitatif 2010 – Gestion des encombrants, des pneus et des matériaux de construction, rénovation et démolition	13
3.2.5.	Bilan quantitatif 2010 – Gestion des résidus domestiques dangereux.....	15
3.2.6.	Bilan quantitatif 2010 – Gestion des résidus marins.....	17
3.2.7.	Bilan quantitatif 2010 – Gestion des résidus des technologies de l'information et des communications (TIC).....	18
3.2.8.	Indices de performance de la gestion des matières résiduelles.....	18

ANNEXES

ANNEXE A : DÉCHETTERIES – BILAN 2010

1. INTRODUCTION

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la *Loi sur la qualité de l'environnement* oblige chaque municipalité régionale de comté (MRC) à élaborer un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour son territoire. Le PGMR de La Haute-Côte-Nord, en vigueur depuis le 4 janvier 2006, présente la situation actuelle relativement à la gestion des matières résiduelles ainsi que les orientations et les objectifs de récupération par type de matières et par provenance, lesquels découlent de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Ce plan présente aussi les moyens d'action nécessaires pour atteindre les objectifs de récupération, de même que l'échéancier de réalisation, le budget dédié aux activités de gestion ainsi que le **Programme de suivi**.

Le Programme de suivi est effectivement essentiel à la mise en œuvre du PGMR qui doit être constamment ajusté aux réalités rencontrées sur le terrain. Le présent document offre une version bonifiée du Programme de suivi élaboré dans le PGMR ainsi que des fiches de suivi permettant de vérifier l'atteinte des objectifs ainsi que le respect de l'échéancier fixés dans le PGMR.

Il est à noter que le PGMR devra faire l'objet d'une révision en 2011. En effet, le PGMR doit être révisé cinq ans après sa mise en vigueur en vertu de l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Cette révision devra être orientée vers l'atteinte des objectifs de la dernière Politique québécoise de gestion des matières résiduelles en vigueur (à cette date, il s'agit du plan d'action 2010-2015). D'ailleurs, les objectifs de récupération pour 2010 ont été mis à jour dans ce présent programme de suivi afin de tenir compte du Plan d'action 2010-2015.

2. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DE SUIVI

Le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord agit actuellement comme comité de suivi du PGMR et est avisé de l'évolution de sa mise en œuvre par le dépôt d'un bilan annuel. Afin d'ajuster les moyens de mise en œuvre pour les rendre plus efficaces, le Conseil a le pouvoir de faire des recommandations.

Le Programme de suivi du PGMR a pour objectif de vérifier annuellement :

- L'application du plan de gestion;
- L'atteinte des objectifs;
- L'efficacité des actions privilégiées dans le Plan de gestion des matières résiduelles.

Ce programme permet donc de mesurer le niveau d'avancement du PGMR, de cibler les points forts et les points faibles du plan de gestion et, le cas échéant, de prendre les mesures adéquates pour améliorer la situation.

3. FICHES DE SUIVI

La fiche de suivi n° 1, présentée aux pages suivantes, permet de vérifier l'atteinte des objectifs et la réalisation des moyens d'action prévus en 2010, en résumant les principaux objectifs atteints en 2010 et ceux ajoutés ou reportés.

La fiche de suivi n° 2 permet de connaître les quantités de matières résiduelles générées, récupérées et enfouies sur le territoire de la MRC (bilan quantitatif) et présente les indices de performance de la gestion des matières résiduelles en 2010.

3.1. Fiche de suivi n° 1 : Objectifs et moyens d'action

Le tableau suivant présente les principaux objectifs atteints en 2010. Il est à noter que le document « Rapport d'activité 2010 – Plan d'action 2011 » présente tous les détails concernant l'état d'avancement de chacun des objectifs.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ATTEINTS EN 2010	
1.	Réorganisation des services afin de respecter le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (contrat de collecte et entente avec la Régie de Manicouagan) suite à une mise en demeure provenant du MDDEP (<i>objectif non prévu initialement</i>).
2.	Réaliser des actions pour lutter contre la problématique des dépotoirs clandestins : rencontre de concertation et journées de nettoyage en collaboration avec les municipalités.
3.	Évaluer la mise en œuvre du PGMR (bilan 2009) par le biais du Programme de suivi.
4.	Publiciser les réalisations environnementales des gestionnaires afin de reconnaître leurs efforts et d'inciter les autres à en faire autant (site Web).
5.	Diffuser des chroniques et des communiqués dans les médias locaux.
6.	Publiciser les services de récupération des RDD et des pneus.
7.	Mettre en place des initiatives en vue de l'obtention de la certification « <i>ICI On recycle!</i> » (niveau 2) pour le centre administratif de la MRC (CLD/CJE/MRC).
8.	Poursuivre le projet pilote pour la récupération des matières organiques, en partenariat avec Unitek.
9.	Effectuer les travaux de réaménagement au LES des Bergeronnes et les travaux de fermeture au LES de Portneuf-sur-Mer (à compléter en 2011).
10.	Procéder au lancement de deux appels d'offres sur invitation pour (1) la surveillance et pour (2) la fourniture et le transport des conteneurs des déchetteries.
11.	Renouveler l'entente concernant la fourniture d'un conteneur et la récupération des métaux provenant des déchetteries.
12.	Lancer à nouveau un appel d'offres pour le transport des matières recyclables (avril 2010).
13.	Effectuer le calcul des redevances à l'enfouissement (jusqu'en juillet 2010) et rédiger le rapport annuel d'exploitation des lieux d'enfouissement sanitaire.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ATTEINTS EN 2010	
14.	Sensibiliser les propriétaires de fosses septiques par le biais d'un dépliant : la distribution a débuté en 2010 et se poursuivra en 2011.
15.	Mise en place d'un service de récupération des résidus des technologies de l'information et des communications (TIC) dans toutes les municipalités et à l'aire de récupération de Portneuf-sur-Mer et distribution d'une affichette informative sur les RDD et les TIC.
16.	Effectuer le suivi quotidien des différents contrats ainsi que la récupération des RDD, des TIC et des contenants de peinture vides.
17.	Tenue de trois ateliers d'information sur le compostage domestique et l'herbicyclage.

D'autre part, des moyens d'action initialement prévus pour 2010 ont dû être reportés ultérieurement. Plusieurs de ces objectifs sont en lien avec l'importante réflexion et recherche d'opportunités quant à la gestion des matières résiduelles qui seront effectuées en 2011. Cette réflexion a déjà été amorcée par le biais de l'étude en cours de réalisation par le Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ).

PRINCIPAUX OBJECTIFS VISÉS EN 2010 ET REPORTÉS ULTÉRIEUREMENT	
1.	Instaurer un service de collecte porte-à-porte des matières putrescibles lorsque la région sera dotée des infrastructures nécessaires à leur traitement ainsi qu'à leur valorisation.
2.	Réviser le plan de communication et proposer des activités pour les prochaines années.
3.	Rechercher des débouchés pour certains matériaux de construction.
4.	Lancer un appel d'offres sur invitation pour l'aménagement et l'opération d'un écocentre.
5.	Évaluer la pertinence de regrouper des municipalités pour effectuer les vidanges de fosses et vérifier les possibilités de subvention (ex. : RénoVillage, Fonds municipal vert, etc.). Par la suite, mettre sur pied un programme de gestion régional des boues de fosses septiques.
6.	Appuyer les comptoirs vestimentaires de la région dans leurs démarches afin d'optimiser la récupération des vêtements.
7.	Optimiser la réutilisation des meubles et électroménagers apportés par les citoyens.
8.	Évaluer la possibilité d'installer des dépôts municipaux pour recueillir les branches, les feuilles et les sapins de Noël, lesquels seraient ramassés par le biais de la collecte des résidus verts (trois fois par année).
9.	Adopter et mettre en place une politique d'achat environnementale (MRC et municipalités).
10.	Inciter les municipalités à obtenir la certification « <i>ICI On Recycle!</i> » (niveau 1).
11.	Réviser la réglementation municipale pour ce qui est de l'émission des permis de construction, de rénovation ou de démolition afin de favoriser la réutilisation des matériaux de construction.

Enfin, les objectifs suivants n'étaient initialement pas prévus en 2011 mais ont été ajoutés en cours d'année, suite à la mise en conformité de la MRC au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR).

AUTRES OBJECTIFS PRÉVUS POUR 2011

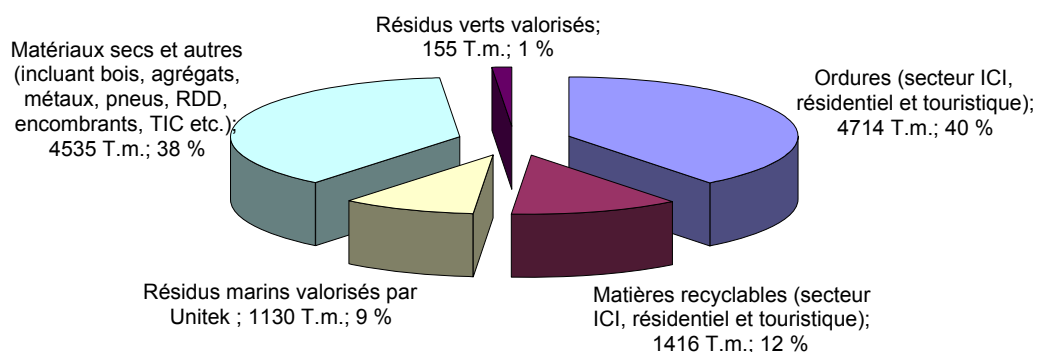
1.	<p>Une importante réflexion et recherche d'opportunités quant à la gestion des matières résiduelles dans la MRC devront être effectuées en 2011. Cette réflexion touchera principalement la collecte et l'enfouissement, mais aussi la valorisation des matériaux secs, des matières compostables et des matières recyclables. Pour ce faire, un comité composé d'élus et d'intervenants dans le domaine sera formé.</p> <p>Puisque les contrats de collecte et d'enfouissement des matières résiduelles se termineront le 31 décembre 2011, des orientations devront être retenues par le Conseil au cours de l'été 2011 et des appels d'offres devront être lancés au plus tard à l'automne.</p> <p>Les résultats de l'étude réalisée par le Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ) seront présentés au cours du mois de janvier, ce qui permettra d'alimenter la réflexion des membres du comité.</p>
2.	<p>Planification et mise en œuvre des scénarios présentés dans l'étude du CRIQ et retenus par le Conseil. L'expertise de la CRIQ sera de nouveau sollicitée afin d'appuyer la MRC dans ces démarches.</p>

3.2. Fiche de suivi n° 2 : Bilan quantitatif 2010 et Indices de performance de la gestion des matières résiduelles

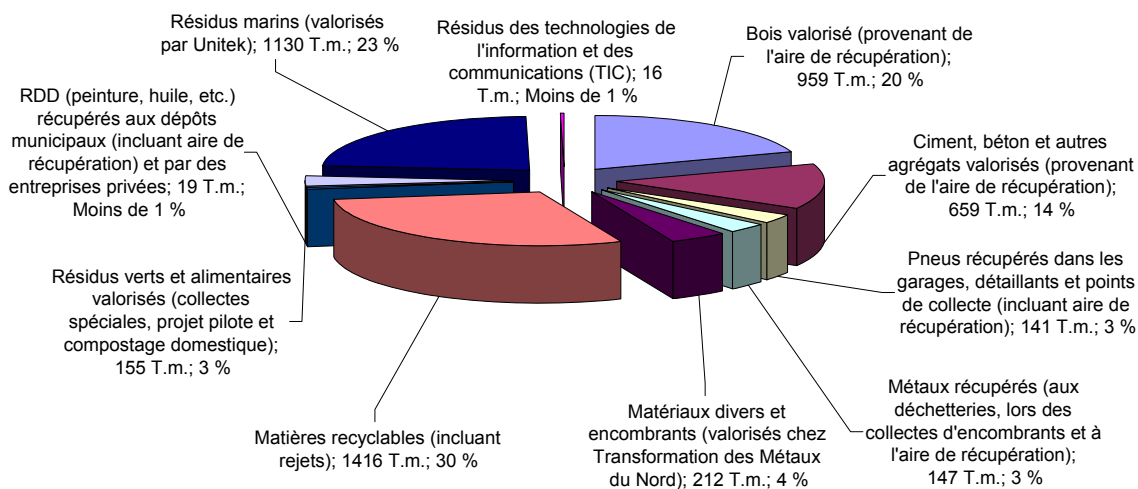
3.2.1. Bilan quantitatif 2010 – Vue d'ensemble

Il importe de rappeler que le bilan de masse présenté dans le PGMR de la MRC a été déterminé à partir d'estimations des volumes de matières résiduelles produites sur le territoire de la MRC. Ainsi, la production annuelle de déchets en Haute-Côte-Nord était estimée à 7 200 T.m. Toutefois, l'implantation d'une balance au lieu d'enfouissement sanitaire de Portneuf-sur-Mer en 2008 et celle du lieu d'enfouissement technique de la Régie de Manicouagan, à Ragueneau, ont permis de connaître la quantité réelle de déchets générés. Ainsi, **la quantité totale de matières résiduelles générées en Haute-Côte-Nord en 2010 est estimée à 11 950 T.m.** (en excluant toutefois le carton récupéré par des entreprises privées, comme Provigo, les matières valorisées par Récupération Brisson ainsi que l'huile et les filtres récupérés par les garages, mais en incluant les résidus marins récupérés par Unitek). De ce nombre, **4 852 T.m. de matières sont valorisées alors que 7 098 T.m. ont été enfouies ou sont actuellement entreposés à l'aire de récupération située à Portneuf-sur-Mer.** Toutefois, il importe de mentionner qu'il y a une incertitude importante quant à la quantité de matériaux secs actuellement entreposés; cette donnée a été estimée à partir des données 2009 puisqu'aucune balance n'était en place et que les données inscrites au registre n'ont pas été compilées de juillet à décembre. Les graphiques ci-dessous présentent respectivement les matières valorisées et enfouies en Haute-Côte-Nord, selon leur nature et provenance.

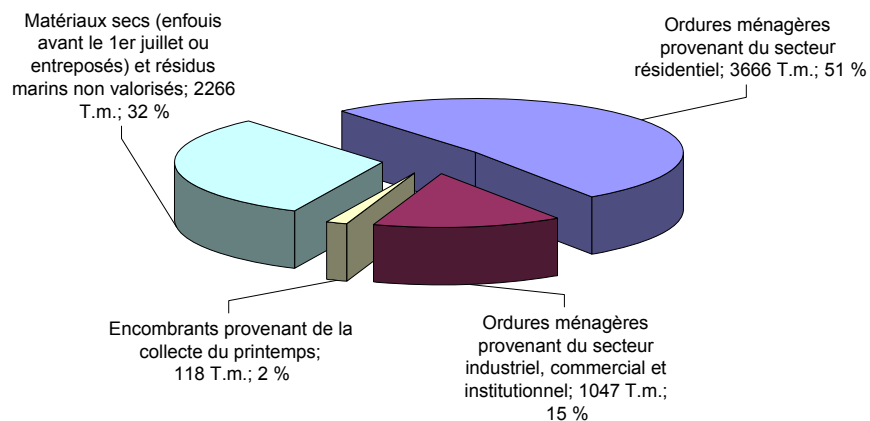
Composition des matières générées en Haute-Côte-Nord en 2010 (total : 11 950 T.m.)



Composition des matières valorisées en Haute-Côte-Nord en 2010 (total : 4852 T.m.)



Composition des matières enfouies ou entreposées en 2010 (total : 7098 T.m.)



3.2.2. Bilan quantitatif 2010 – Gestion des matières recyclables

Selon les pesées compilées au LES de Portneuf-sur-Mer en 2009 pour les mois de janvier à juin (en supposant que la même quantité de déchets a été enfouie pour cette période en 2010, soit 2 268 T.m. moins 118,31 T.m. pour la collecte des encombrants), les pesées du lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Ragueneau pour les mois de juillet à décembre (soit 2 564 T.m.) ainsi que les pesées provenant du centre de tri de Société VIA (soit 1 416 T.m.), **6 130 T.m. de matières résiduelles proviennent des collectes porte-à-porte des déchets et des matières recyclables en 2010**, dont 4 768 T.m. du secteur résidentiel et 1 362 T.m. du secteur industriel, commercial et institutionnel. Selon l'étude de « Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007 », les matières recyclables (papier, carton, verre, métal et plastique) représentent 39,7 % du tonnage des matières résiduelles produites par le secteur résidentiel en milieu rural. Les matières provenant du secteur commercial sont composées de 53,2 % de matières recyclables d'après les données du le PGMR. **On estime donc que 2 618 tonnes de matières recyclables ont été générées en 2010 en Haute-Côte-Nord, soit 1 893 tonnes pour le secteur résidentiel et 725 tonnes pour le secteur commercial** : ces chiffres sont utilisés pour déterminer le taux de récupération. Il est à noter que les données de 2010 ne tiennent pas compte du taux de rejet au centre de tri, puisqu'il s'agit de la façon la plus courante de calculer le taux de rendement pour les matières recyclables et que le taux de rejet déterminé par Société VIA est basé sur la totalité des matières reçue et n'est donc pas spécifique aux matières en provenance de La Haute-Côte-Nord. Les taux de récupération des années antérieures ont donc été actualisés pour ne pas tenir compte du taux de rejet.

Résultats obtenus – collecte des matières recyclables

La collecte des matières recyclables est offerte à tous les usagers (résidences, commerces, industries et institutions) depuis avril 2006. Le tableau suivant présente un bilan de la gestion des matières recyclables en 2010. Ces données proviennent des compilations mensuelles fournies par la Société VIA.

Tableau 1 : Matières recyclables – statistiques 2010 par mois

Mois	Quantité de matières récupérées (en tonnes métriques)	Nombre de voyages (en semi-remorque)
Janvier	114,80	12
Février	94,49	10
Mars	118,98	11
Avril	99,98	9
Mai	142,55	13
Juin	119,93	12
Juillet	121,52	11
Août	141,89	12
Septembre	133,26	11
Octobre	118,11	9
Novembre	113,74	10
Décembre	96,80	7
Total :	1416,05	127
Moyenne	118,00	10,58

Ces résultats correspondent à un taux de récupération global (c'est-à-dire le rapport entre les quantités de matières recyclées et les quantités potentiellement disponibles) de 54,1 %, ce qui est en-deçà de l'objectif de récupération fixé à 60 % en 2010 mais qui est supérieur à la performance de l'an dernier (49,9 %). En fait, en 2010, environ 65 tonnes de plus ont été récupérées, alors que 273 tonnes d'ordures ménagères de moins ont été envoyées à l'enfouissement : il s'agit d'une performance remarquable par rapport aux années précédentes. En plus, il importe de mettre ces données en perspective avec le nombre d'habitants, puisque la population a légèrement augmentée en Haute-Côte-Nord de 2009 à 2010.

Tableau 2 : Matières recyclables – statistiques 2009 par habitant

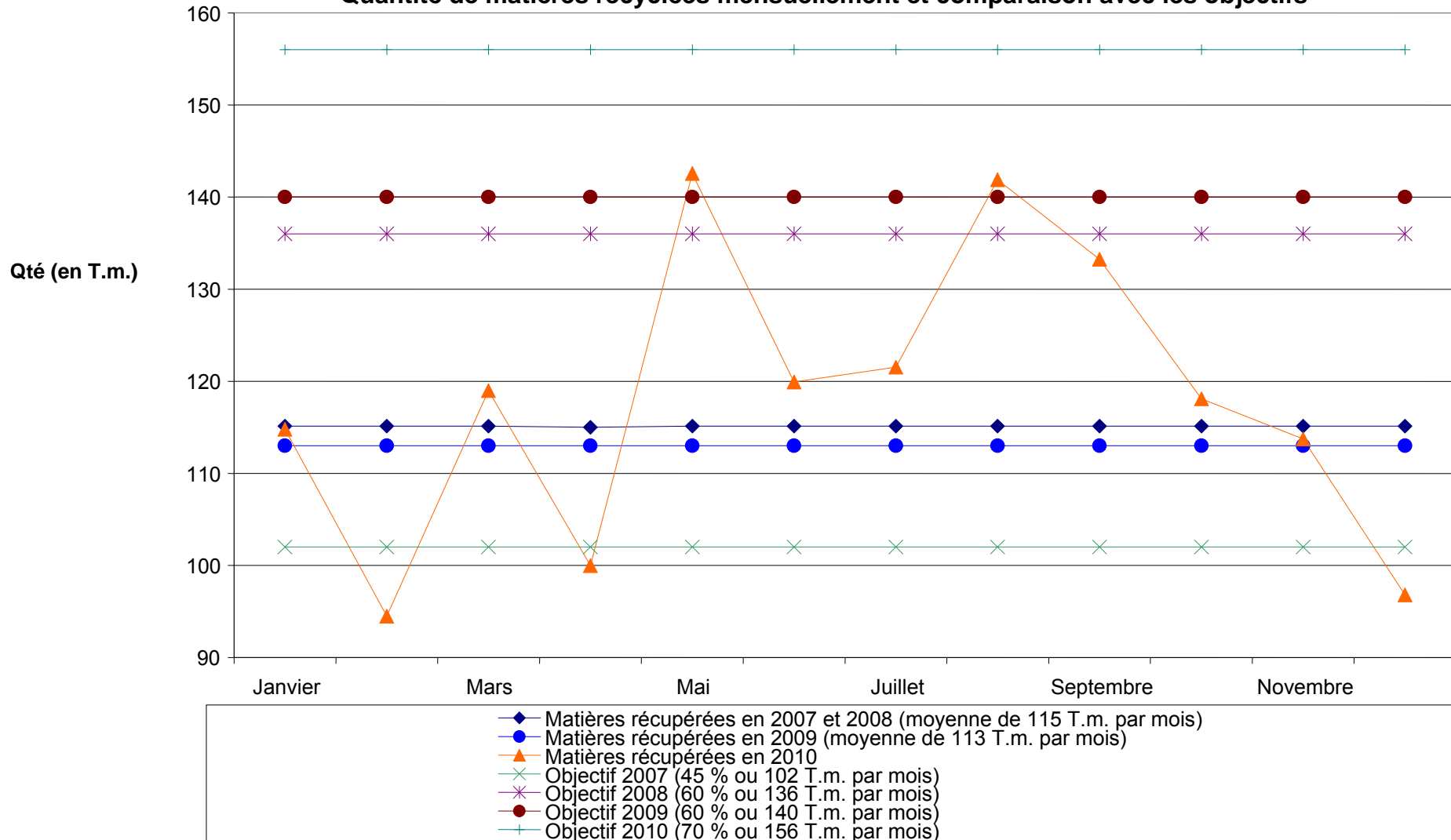
	2009	2010	Variation
Population (incluant Essipit)	11 864	11 879	+ 15
Quantité matières recyclées (en T.m.)	1351,31	1416	+ 65
Quantité ordures ménagères enfouies (en T.m.)	4986,64	4714	- 273
Taux de récupération (sur potentiel)	49,94 %	54,1 %	+ 4,2 %
kg matières enfouies / habitant (ICI inclus)	420,32	396,81	-23,51
kg matières recyclées / habitant (ICI inclus)	113,90	119,20	+ 1,56

Deux bonnes nouvelles en 2010 : la proportion de matières récupérées par habitant a augmenté, passant de 113,90 kg en 2009 à 119,20 kg en 2010, et la quantité de matières enfouies par habitant a diminué, passant de 420,32 kg à 396,81 kg (soit encore moins qu'en 2008). Cette bonne performance est peut-être en partie attribuable à l'ajout de contenants destinés à la récupération dans les aires publiques (ceux-ci ont été fournis par le programme de la Table pour la récupération hors foyer au cours de l'été 2009), ou encore à la sensibilisation accrue des usagers aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles; il est impossible de déterminer avec exactitude les causes de cette bonne performance. D'autres mesures d'incitation seront toutefois nécessaires afin d'atteindre l'objectif de 70 % fixé dans le projet de Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles – Plan d'action 2010-2015. Par exemple, il faudrait sérieusement envisager un suivi plus serré pour assurer la participation des citoyens et des commerçants; certains n'utilisent pas encore leur bac bleu alors qu'un règlement avait été adopté par la MRC à cet effet pour les y contraindre. Le graphique présenté à la page suivante compare les quantités de matières récupérées (en excluant les rejets) avec les objectifs de récupération fixés de 2006 à 2010. Le tableau ci-dessous résume les données par secteur.

Tableau 3 : Matières recyclables – statistiques 2010 par secteur

	Secteur résidentiel	Secteur ICI	Global
Proportion par secteur	77,77 %	22,22 %	100 %
Quantité potentiellement recyclable	1 893 T.m.	725 T.m.	2 618 T.m.
Quantité matières recyclées			1 416 T.m.
Taux de récupération			54,09 %

Quantité de matières recyclées mensuellement et comparaison avec les objectifs



3.2.3. Bilan quantitatif 2010 - Gestion des matières putrescibles

Les matières putrescibles sont composées de résidus verts (gazon, feuilles, branches, arbres) et de résidus de table. Selon l'étude de « Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007 », les matières putrescibles représentent approximativement 61 % du tonnage des matières provenant de la collecte des ordures produites par le secteur résidentiel en milieu rural, ce qui correspond à 2 236,16 T.m. en 2010. Pour le secteur commercial, environ 130,92 T.m. de matières auraient été compostables en 2010, selon les données du PGMR indiquant que 12,5 % des matières provenant du secteur ICI sont putrescibles. Au total, 2 367,08 T.m. de matières compostables auraient été générées en Haute-Côte-Nord en 2010.

Résultats obtenus – collectes des résidus verts et des sapins de Noël

La quatrième collecte des sapins de Noël organisée par la MRC a eu lieu en janvier 2010; environ 110 sapins ont été récupérés (1,9 tonne). Des collectes de résidus verts ont aussi été réalisées au printemps et à l'automne. Environ 36 tonnes de résidus ont été récupérés pour être valorisés au site de compostage de l'entreprise Unitek (4 camions remplis au printemps) et à l'aire de récupération de Portneuf-sur-Mer (2 camions remplis pour recouvrir les tranchées, à l'automne). Ces trois collectes ont donc permis de valoriser environ 38 tonnes d'arbres, feuilles, branches et résidus de jardin, ce qui représente 19 tonnes de plus qu'en 2009. Bien que ces résultats représentent une amélioration par rapport à l'an dernier, le doute demeure quant à la pertinence de réaliser ces collectes spéciales. Les élus ont d'ailleurs choisi de retirer ce service de l'appel d'offres commun pour la collecte et de réaliser la collecte et le traitement des résidus verts de façon autonome, avec les équipements et ressources disponibles dans leur municipalité.

Résultats obtenus – promotion du compostage domestique

Les tournées d'incitation au compostage domestique réalisées par la MRC depuis 2005 ont mené à l'acquisition d'environ 225 composteurs. En 2010, trois séances d'information ont été animées sur ce sujet. De plus, les campagnes de sensibilisation estivales menées par les écoconseillers depuis 2006 ont permis d'inciter des centaines de citoyens à pratiquer le compostage domestique. Il importe également de mentionner la contribution des élèves des écoles primaires de Sacré-Cœur et de Tadoussac qui ont réalisé une campagne de sensibilisation sur le compostage en 2008 et qui ont incité plus d'une centaine de citoyens à acquérir un composteur domestique. Enfin, une équipe de bénévoles a construit et implanté un composteur au jardin communautaire de la municipalité, mais il est impossible de déterminer la quantité de matières détournée de l'enfouissement grâce à ce projet. Puisqu'en moyenne 0,35 tonne de matières putrescibles sont générées par ménage chaque année, on peut considérer que le compostage domestique a permis de détourner 116 tonnes de l'enfouissement en 2010 (soit les résidus alimentaires et verts provenant de 330 familles). Cependant, cette quantité est probablement sous-estimée

puisqu'elle ne tient pas compte du compostage domestique effectué par les citoyens qui possédaient déjà un composteur. De plus, l'information diffusée concernant l'herbicyclage a sans doute contribué à la valorisation des résidus verts, mais cette pratique reste très difficile à quantifier.

Résultats obtenus – projet pilote de collecte des matières compostables par apport volontaire

Un projet pilote de collecte des matières compostables a été lancé dans la municipalité des Bergeronnes en juillet 2009. Les écoconseillers ont procédé à la distribution de mini-bacs pour entreposer les résidus alimentaires et les apporter à l'un des deux points de collecte situés à proximité du bureau municipal et de l'épicerie GLR. Ce projet a permis de récupérer 4,48 tonnes de résidus en 2009 et 1,2 tonne en 2010. Le projet a été suspendu à l'automne 2010 mais se poursuivra en 2011 sous la gestion directe de la municipalité de Bergeronnes.

Le tableau 3 présente une estimation des tonnages de matières putrescibles récupérées de 2006 à 2010, de même que les objectifs de valorisation fixés dans le PGMR de la MRC La Haute-Côte-Nord.

Tableau 4 : Estimation des tonnages récupérés – matières putrescibles

	2006	2007	2008	2009	2010
Objectif de valorisation	15 %	40 %	60 %	60 %	60 %
Taux de valorisation	4,16 %	6,21 %	5,79 %	5,34 %	6,54 %
Estimation t/m à récupérer selon l'objectif	331 (sur 2 207)	805 (sur 2 013)	1 542 (sur 2 570)	1 503 (sur 2 505)	1 420 (sur 2 367)
Compostage domestique t/m récupérées	52,5	52,5	105	110	116
Collecte des sapins de Noël t/m récupérées	0	2,97	1,94	1,33	1,90
Collecte des résidus verts t/m récupérées	30,48 (printemps) 8,91 (automne)	41,82 (printemps) 27,66 (automne)	23,85 (printemps) 17,89 (automne)	5,96 ⁽¹⁾ (printemps) 11,92 ⁽¹⁾ (automne)	23,85 ⁽¹⁾ (printemps) 11,92 ⁽¹⁾ (automne)
Projet pilote (Bergeronnes)	N/A	N/A	N/A	4,48	1,2
Herbicyclage t/m récupérées	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Total t/m récupérées	91,89	124,95	148,68	133,69	154,87

Notes :

- (1) Quantité estimée selon les pesées effectuées pour les résidus verts au printemps 2008.
- (2) Les taux de valorisation et les estimations des quantités à récupérer de 2006 à 2008 ont été actualisés avec les renseignements de la « Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007 ».

Puisque environ 155 tonnes de matières putrescibles ont été récupérées et qu'approximativement 2 367 tonnes auraient été générées en 2010, le taux annuel de valorisation est estimé à 6,54 % en 2010, ce qui est très éloigné de l'objectif de 60 %. Cet objectif élevé avait toutefois été fixé en fonction d'un moyen d'action important qui n'a pas encore été réalisé compte tenu des coûts importants : l'implantation d'une collecte porte-à-porte pour les matières putrescibles. Néanmoins, une telle collecte ou un service équivalent paraît incontournable si la MRC veut hausser le taux de récupération des matières putrescibles. En effet, le compostage domestique, même s'il demeure la méthode idéale de valorisation de ces matières (puisque aucun transport n'est requis), rejoint un nombre limité de citoyens. Malheureusement, le projet pilote de collecte par apport volontaire n'a pas rencontré le succès escompté; un taux de récupération supérieur serait obtenu avec une collecte de porte en porte. Différents scénarios permettant la valorisation des matières putrescibles à grande échelle sont actuellement étudiés par le Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ).

3.2.4. Bilan quantitatif 2010 – Gestion des encombrants, des pneus et des matériaux de construction, rénovation et démolition

Approximativement 2 117 tonnes d'encombrants et de matériaux de construction, de rénovation et de démolition ont été valorisés en 2010 par le biais des déchetteries, de l'aire de récupération et de la collecte des encombrants. Le bilan des activités aux déchetteries de Sacré-Cœur et des Bergeronnes est présenté à l'annexe A.

Résultats obtenus – déchetteries, aire de récupération et collecte des encombrants

La collecte des encombrants (deux fois par année) est une mesure mise en place par la MRC de La Haute-Côte-Nord depuis quelques années. En 2010, l'objectif de la MRC était de récupérer 60 % des matières ramassées lors de ces collectes et 60 % de tous les pneus et encombrants générés sur le territoire.

Les collectes des encombrants ont eu lieu au printemps et à l'automne 2010 sur l'ensemble du territoire. Au printemps, 27 camions de collecte ont été remplis d'encombrants, déposés à l'aire de récupération de Portneuf-sur-Mer (pour un poids total de 118,31 T.m ou 4,38 T.m. par camion en moyenne). À l'automne, 13 camions ont été remplis (pour un poids total de 45,93 T.m, tous les chargements ayant été pesés) pour être valorisés au centre de récupération Transformation des Métaux du Nord, situé à Ragueneau. Un total de 164,24 tonnes d'encombrants a donc été ramassé, ce qui est bien en-deçà des 237 tonnes d'encombrants ramassés en 2009. Bien que les résidus métalliques aient été collectés séparément afin d'être récupérés, il est difficile d'en évaluer la quantité puisque différentes entreprises en ont pris possession et qu'aucune pesée n'a été effectuée. La quantité d'encombrants métalliques ainsi récupérés en 2007 sera donc utilisée pour fins de calcul, soit 76 tonnes (38 tonnes par collecte). Avec les autres encombrants acheminés directement chez Transformation des Métaux du Nord à l'automne (45,93 T.m), **un total de 121,93 tonnes d'encombrants a été valorisé en 2010.**

Les citoyens se sont également départis de leurs objets volumineux et de leurs matériaux de construction aux déchetteries (situées à Sacré-Cœur et aux Bergeronnes) ainsi qu'à l'aire de récupération (située à Portneuf-sur-Mer). Au total, **70,90 tonnes de résidus en métal** ont été récupérés par le biais des déchetteries et de l'aire de récupération en 2010, ce qui est inférieur à la quantité récupérée l'an dernier (105 tonnes) mais surpasse légèrement la quantité récupérée en 2008 (65,08 tonnes). De plus, le bois amassé à l'aire de récupération a été récupéré au printemps : **959,06 tonnes de copeaux** ont été utilisés comme matériel de recouvrement journalier au lieu d'enfouissement de Portneuf-sur-Mer. Par ailleurs, **658,55 tonnes de ciment, béton et autres agrégats** ont été utilisés comme matériel de remblai au site et ont donc été valorisés en 2010. Enfin, **165,67 tonnes de matériaux secs mélangés** ont été acheminés chez Transformation des Métaux du Nord après la cessation des opérations d'enfouissement au LES de Portneuf-sur-Mer.

Quant aux pneus récupérés, il était impossible d'en connaître la quantité (données fournies par RECYC-QUÉBEC) en date de la rédaction du présent rapport. Les résultats de 2009 (**140,59 tonnes de pneus** d'automobiles et de camions) seront donc utilisés et cette donnée sera mise à jour dans le bilan 2011.

Il est à noter que les résidus métalliques en provenance de La Haute-Côte-Nord qui ont été recyclés par l'entremise de Récupération Brisson, une entreprise privée située à Portneuf-sur-Mer, n'ont pas été comptabilisés dans le présent bilan.

Au total, **2 116,70 tonnes de résidus métalliques, de bois de construction, d'encombrants, de ciment, béton et autres agrégats ainsi que de matériaux de construction divers** ont été valorisés en 2010. Toutefois, il faut souligner qu'une partie de ces matériaux (entre autres, les agrégats) avaient été reçus au cours des années précédentes. De plus, on estime qu'**approximativement 2 266 tonnes de matériaux secs divers sont actuellement entreposés à l'aire de récupération de Portneuf-sur-Mer**, selon les résultats de 2009 (quantité de matériaux secs reçus de juillet à décembre 2009, moins quantité récupérée durant cette période en 2010).

Tableau 5 : Estimation des encombrants, pneus et matériaux de construction, rénovation et démolition récupérés

MATÉRIAUX	DATE	QUANTITÉ RÉCUPÉRÉE (en tonnes métriques)
Métal (collecte des encombrants)	Printemps 2010 Automne 2010	(Quantité estimée) 38,00 (Quantité estimée) 38,00
Métal (déchetteries et aire de récupération)	Avril à décembre 2010	35,85 35,05
Pneus	2010	(Quantité estimée) 140,59
Bois de construction (pour matériel de recouvrement)	2010	959,06
Ciment, béton et agrégats	2009	658,55
Matériaux divers (valorisés chez Transformation des Métaux du Nord)	Juillet, août et novembre 2010	165,67
Encombrants (valorisés chez Transformation des Métaux du Nord)	Collecte d'automne	45,93
GRAND TOTAL :		2 116,70

On note que les quantités de matériaux secs récupérés ont encore augmenté de plus de 500 tonnes, passant de 894 T.m. en 2008, à 1386 T.m. en 2009 et à 2 117 T.m. en 2010. Ce résultat peut être en partie attribuable au « grand ménage » effectué avant la cessation des opérations d'enfouissement; la totalité du béton et autres agrégats avaient alors été utilisés comme matériel de remblai. Bien que ces résultats soient encourageants, il importe de se rappeler que le débouché pour le bois de construction n'est maintenant plus disponible depuis que les opérations d'enfouissement ont cessé. Le centre de récupération Transformation des Métaux du Nord accepte presque tous les matériaux secs mais la problématique de transport (le centre est situé à Ragueneau) et l'importance des coûts de récupération (± 70 \$/T.m.) demandent réflexion. Une recherche de débouchés locaux pour ces matériaux s'avère essentielle.

3.2.5. **Bilan quantitatif 2010 – Gestion des résidus domestiques dangereux**

Les résidus domestiques dangereux, communément appelés RDD, font référence aux huiles usées, solvants, peintures, nettoyants, insecticides, herbicides, engrais, pesticides, aérosols, colles, batteries, propane, médicaments. Les RDD générés par le secteur résidentiel et touristique, qui composent 0,7 % des ordures ménagères générées en milieu rural, représentaient quelque 26 tonnes en 2010. Il faut également considérer l'apport du milieu commercial, institutionnel et industriel, puisqu'une quantité importante d'huile récupérée provient des entreprises forestières. On estime donc que le secteur ICI génère 54 T.m. de RDD potentiellement récupérables (évalué à partir du PGMR, soit 25 % des matières de la catégorie « Autres »). Un total de 80 T.m. de RDD serait donc généré annuellement en Haute-Côte-Nord.

Résultats obtenus – récupération de la peinture et des huiles

La MRC a conclu une entente avec Peintures Récupérées du Québec pour la récupération des peintures et des huiles usagées et, depuis le printemps 2009, de pratiquement tous les autres RDD retrouvés dans les résidences (pesticides, acides, piles, produits nettoyants toxiques, etc.). Chaque municipalité offre un point de collecte à ses citoyens, en plus du dépôt situé à l'aire de récupération (LES de Portneuf-sur-Mer). En 2010, aucune journée de collecte spéciale n'a été organisée puisque la MRC n'a pas procédé à l'embauche d'étudiants pour la saison estivale.

Tableau 6 : Quantité récupérée de RDD en 2010

Dépôt	Quantité récupérée PEINTURE (kg)	Quantité récupérée HUILE (kg)	Quantité récupérée ORGANIQUES INORGANIQUES (kg)	Quantité récupérée TOTALE (kg)
Sacré-Cœur	1 403,19	533,75	667,01	2 603,95
Tadoussac	654,62	1 037,00	588,88	2 280,50
Les Bergeronnes	179,95	274,45	293,05	747,45
Les Escoumins	1 331,92	702,90	814,18	2 849,00
Longue-Rive	401,25	313,95	210,30	925,50
Portneuf-sur-Mer	244,55	420,00	166,45	831,00
Forestville	1 476,16	590,50	779,34	2 846,00
Colombier	243,38	517,55	417,57	1 178,50
Aire de récupération	682,85	1 189,15	1 102,00	2 974,00
GRAND TOTAL :	6 617,87	5 579,25	5 038,78	17 235,90

Dans un autre ordre d'idées, il est à noter qu'aucune donnée n'est disponible concernant la récupération des autres RDD, comme les bonbonnes de propane, les médicaments, les batteries, etc. Selon les estimations présentées dans le PGMR, environ 1 848 kg de RDD (autres que la peinture et les huiles usagées) auraient été récupérés en 2010 (selon un taux de récupération hypothétique de 60 %). Cette hypothèse a été utilisée pour calculer la quantité totale de RDD valorisés, soit 19 tonnes (19 084 kg).

Considérant qu'environ 80 tonnes de RDD seraient générés annuellement et que 19 tonnes ont été récupérées en 2010, le taux de récupération est de 23,75 %. L'objectif de récupération fixé à 60 % n'a pas été atteint en 2010, mais on note tout de même une augmentation de 3 tonnes de RDD récupérés par rapport à l'année précédente. Ce résultat est peut-être dû à la distribution d'un aide-mémoire sur la récupération des RDD à l'été 2010.

Résidus domestiques dangereux récupérés en Haute-Côte-Nord en 2010
(total : 19 084 kg ou 19,01 T.m.)

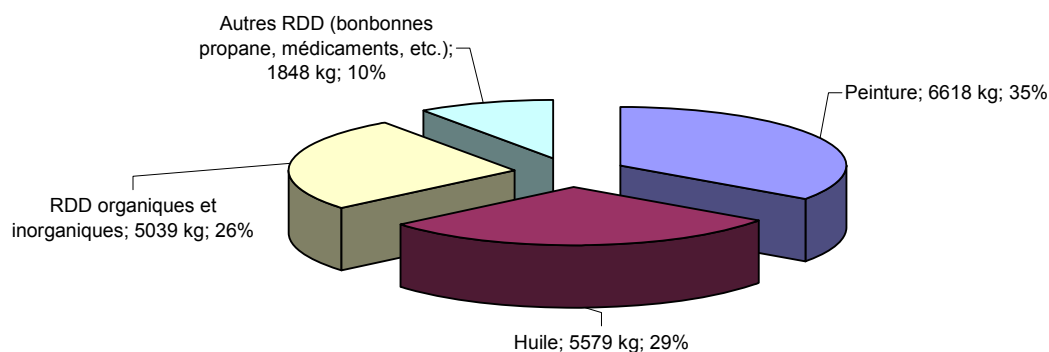
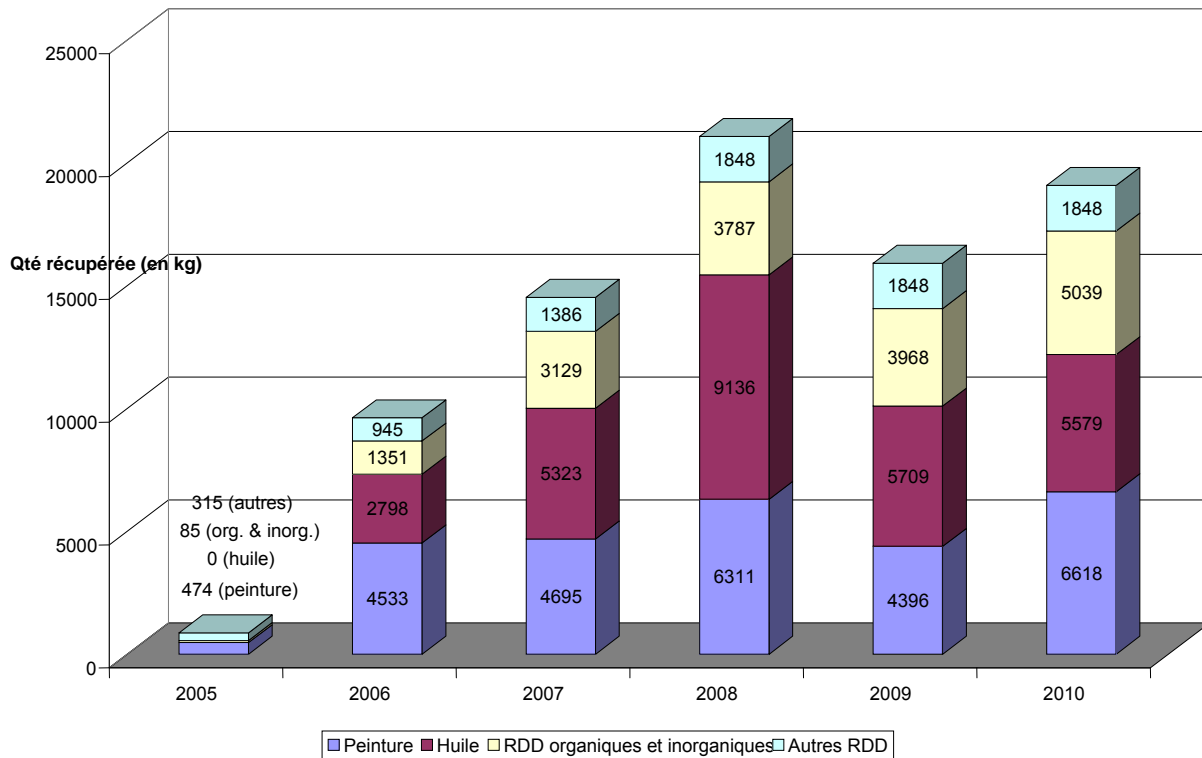


Tableau 7 : Quantité récupérée de RDD de 2006 à 2010

Quantité récupérée (kg)	2006	2007	2008	2009	2010	Variation de 2009 à 2010
Peinture	4 532,65	4 694,80	6 311,15	4 395,49	6 617,87	↑2 222 kg (↑51%)
Huile	2 798,00	5 322,55	9 136,20	5 709,06	5 579,25	↓130 kg (↓3%)
RDD organiques et inorganiques	1 351,35	3 129,15	3 786,75	3 967,80	5 038,78	↑1071 kg (↑27%)
Autres RDD	945,00	1 386,00	1 848,00	1 848,00	1 848,00	(*Données estimées selon PGMR)
Grand total :	9 627,00	14 532,50	21 082,10	15 920,35	19 083,90	↑3164 kg (↑24,5%)

Récupération des résidus dangereux en Haute-Côte-Nord, de 2005 à 2010



3.2.6. Bilan quantitatif 2010 – Gestion des résidus marins

En 2010, 1 130 T.m de résidus marins (carcasses de crabes, coquilles de mactres de Stimpson et myes) provenant de l'entreprise Les Crabiers du Nord ont été valorisés par la Coopérative de travail Unitek, qui transforme ces résidus en engrais certifié biologique. Entre le 14 avril et le 25 juin 2010, approximativement 87,4 T.m. de résidus de poissons et crustacés ont été enfouis au LES de Portneuf-sur-Mer. En considérant que l'ensemble des résidus marins provenant des Crabiers du Nord a été acheminé chez Unitek et au lieu d'enfouissement sanitaire de Portneuf-sur-Mer, le taux de récupération pour les résidus marins par la Coopérative Unitek est donc de 92,8 %. Cette performance hors du commun a été accélérée par la cessation des opérations d'enfouissement au LES de Portneuf-sur-Mer : la coopérative Unitek a accepté les résidus marins des Crabiers du Nord de façon précipitée afin de permettre à l'entreprise de poursuivre ses activités sans avoir à déboursier les frais exorbitants liés au transport et à l'enfouissement de leurs résidus marins au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau.

3.2.7. Bilan quantitatif 2010 – Gestion des résidus des technologies de l’information et des communications (TIC)

En juin 2010, des dépôts pour la récupération des résidus des technologies de l’information et des communications (TIC) ont été instaurés dans chacune des municipalités de La Haute-Côte-Nord et, quelques mois plus tard, à l’aire de récupération située à Portneuf-sur-Mer. Les résultats ont largement dépassé les attentes! Bien qu’aucun objectif de récupération n’ait été fixé pour les résidus des TIC, selon les résultats obtenus par d’autres municipalités, il avait été estimé qu’environ 280 téléviseurs et écrans d’ordinateurs, 36 imprimantes et un total de 9,8 tonnes de résidus de TIC seraient récupérés en Haute-Côte-Nord. Sauf pour les imprimantes, les résultats ont surpassé ces prévisions : **388 écrans et 30 imprimantes** ont été récupérés et un total de **15,62 T.m.** de matériel informatique et électronique de toute sorte a été récupéré.

3.2.8. Indices de performance de la gestion des matières résiduelles

Le tableau suivant présente les indices de performance de la gestion des matières résiduelles en 2009 et en 2010.

Indices de performance de la gestion des matières résiduelles	Résultats estimés en 2009	Résultats estimés en 2010
Quantité totale des résidus générés ⁽¹⁾	10 929 T	11 950 T
Quantité de matières récupérées par la collecte sélective (matières recyclables)	1 351 T – 68 T (rejets) = 1 284 T	1 416 T (les rejets ne sont plus comptabilisés)
Quantité d’ordures ménagères enfouies, provenant de la collecte (secteurs résidentiel et commercial)	4 986,64 T	4 713,69 T
Quantité de matières valorisées par l’entremise du compostage domestique	110 T	116 T
Quantité de matières valorisées par la collecte des résidus verts et le projet pilote	5,96 T (printemps) 11,92 T (automne) 4,48 T (projet)	23,85 T (printemps) 11,92 T (automne) 1,20 T (projet)
Quantité de matières valorisées par la collecte des arbres de Noël	1,33 T	1,90 T
Quantité de RDD valorisés	15,92 T	19,09 T
Quantité de textiles valorisés	N/D	N/D
Quantité de pneus, encombrants et matériaux de construction, rénovation et démolition valorisés	1 386 T (dont 141 T de pneus)	2 117 T (dont estimé 141 T pneus)
Quantité de résidus marins valorisés	270 T	1 130 T
Quantité de résidus de TIC valorisés	N/A	16 T
Quantité totale des résidus valorisés ⁽²⁾	3 157 T	4 852 T
Quantité totale des résidus éliminés (ou entreposés)	7 771,52 T	4 832 T éliminés et 2 266 T entreposés Total : 7 098 T
Taux annuel de diversion ⁽³⁾	28,89 %	40,60 %
Rendement de la collecte sélective ⁽⁴⁾	113,90 kg/pers./an	119,20 kg/pers./an
Taux de récupération des matières recyclables ⁽⁵⁾	49,94 %	54,1 %

- (1) Incluant les matières provenant des secteurs résidentiel, touristique, ICI (industries, commerces et institutions) et les résidus de construction, la **quantité totale de résidus générés** est répartie ainsi :

TONNAGE	
→ Ordures (secteur ICI, résidentiel et touristique)	4 714 T.m./an
→ Matières recyclables	1 416 T.m./an
→ Matériaux secs (incluant bois, agrégats, métaux, pneus, RDD, encombrants, etc.)	4 535 T.m./an
→ Résidus marins valorisés par Unitek	1 130 T.m./an
→ Résidus verts (valorisés)	155 T.m./an
TOTAL :	11 950 T.m./an

- (2) La quantité totale de matières valorisées est calculée de la façon suivante :

Valorisation des matières recyclables (collecte sélective) :

En 2009, **1 416 tonnes de matières** en provenance de La Haute-Côte-Nord ont été **recueillies lors de la collecte des matières recyclables**. Il est à noter que les rejets (variant entre 5 % et 8 %) n'ont pas été comptabilisés.

Valorisation des matières putrescibles :

Le compostage domestique (approximativement 330 composteurs vendus) a permis de détourner environ 116 tonnes de matières de l'enfouissement en 2010. Les collectes des résidus verts (feuilles mortes, herbe, résidus de jardin) ainsi que la collecte des arbres de Noël ont permis de détourner de l'enfouissement respectivement 35,77 T.m. et 1,90 T.m. de matières putrescibles, alors que le projet pilote a permis de récupérer 1,2 tonne. La **quantité totale des matières putrescibles valorisées est donc de 154,87 tonnes** mais est probablement sous-estimée puisqu'elle ne tient pas compte du compostage domestique effectué par les citoyens qui possédaient déjà un composteur, ni de la quantité de rognures de gazon valorisées par le biais de l'herbicyclage. Les résidus marins valorisés par l'entreprise Unitek ne sont pas calculés dans cette catégorie.

Valorisation des résidus domestiques dangereux (RDD) :

D'après les résultats fournis par Peintures Récupérées du Québec, 17 236 kg (environ 19 tonnes) de peinture, d'huile et de RDD organiques et inorganiques ont été récupérés par le biais des dépôts municipaux et de l'aire de récupération en 2010. Cependant, aucune donnée n'est disponible concernant la récupération des autres RDD, comme les bonbonnes de propane, les médicaments, les batteries, etc. Selon les estimations présentées dans le PGMR, environ 1 848 kg de RDD (autres que la peinture et les huiles usagées) auraient été récupérés en 2010 (selon un taux de récupération hypothétique de 60 %). Somme toute, **19 tonnes de RDD** auraient été récupérées en 2010, ce qui représente un **taux de récupération de 23,75 %**, lequel représente une **augmentation par rapport à 2009 mais est en-deçà de l'objectif de 60 % fixé en 2010**.

Valorisation des textiles :

Il est difficile d'évaluer la quantité de textiles récupérés par les deux organismes œuvrant dans la revente des vêtements en Haute-Côte-Nord. Puisque les textiles sont réutilisés et rarement recyclés en Haute-Côte-Nord, la quantité de textiles valorisés n'a pas été évaluée.

Valorisation des encombrants, pneus et matériaux de construction, rénovation et démolition :

Cette catégorie inclut les métaux (provenant de la collecte des encombrants, des déchetteries et de l'aire de récupération), les **pneus** récupérés dans les différents points de collecte du territoire (garages, dépôts municipaux et aire de récupération) et les matériaux secs (**bois, ciment, béton et autres agrégats**) valorisés au LES. Au total, **2 117 tonnes d'encombrants, pneus et matériaux de construction, rénovation et démolition** ont donc été valorisées, soit 731 tonnes de plus que l'an dernier.

Valorisation des résidus des technologies de l'information et des communications :

Cette catégorie, une nouveauté en 2010, inclut les ordinateurs, écrans, périphériques, téléviseurs, magnétoscopes, appareils-photos numériques, etc. Pour la première année d'opération, les résultats ont dépassé les attentes : **16 tonnes de résidus de TIC** ont été récupérés.

Quantité totale des résidus valorisés :

La quantité totale des résidus valorisés en 2010 serait donc de **4 852 tonnes**, selon les données et estimations disponibles (voir graphique à la section 2.1).

- (3) Le taux annuel de diversion représente le pourcentage de matières résiduelles détournées de l'élimination.
- (4) Le rendement annuel de la collecte sélective en 2010 est basé sur une population de 11 879 personnes incluant Essipit et excluant les rejets au centre de tri.
- (5) Le taux de récupération des matières recyclables est de 54,1 % en 2010 (1 416 tonnes récupérées/2 618 tonnes disponibles x 100).

DÉCHETTERIES – BILAN 2010

Depuis juillet 2006, des déchetteries situées à Sacré-Cœur et aux Bergeronnes sont en opération afin de permettre aux citoyens de disposer de leurs objets volumineux et de leurs matériaux de construction. En 2010, un des conteneurs de chacune des déchetteries a été utilisé uniquement pour le bois de construction afin que ces matériaux puissent être récupérés.

Résultats obtenus – nombre de visites et de conteneurs

Comparativement à 2009, on note une hausse du nombre de visites aux déchetteries en 2010 (582 visites de plus à Sacré-Cœur et 97 visites de plus aux Bergeronnes). Toutefois, à la déchetterie des Bergeronnes, presque le même nombre de conteneurs (70) ont été remplis en 2010 qu'en 2009, alors que 20 conteneurs de plus ont été remplis à Sacré-Cœur.

Tableau 1 : Nombre de visites aux déchetteries par année

DÉCHETTERIE	2006	2007	2008	2009	2010
Sacré-Cœur	182	360	327	572	1154
Les Bergeronnes	702	1 282	1 272	1 312	1 409
TOTAL :	884	1 642	1 599	1 884	2563

Tableau 2 : Nombre de conteneurs remplis aux déchetteries

DÉCHETTERIE	2006	2007	2008	2009	2010
Sacré-Cœur	17	25	25	29	50
Les Bergeronnes	42	60	71	71	70

* Il est à noter que les conteneurs utilisés en 2006 possédaient une capacité moindre (19 m³) que ceux utilisés en 2007 et 2008 (26 m³).

Suggestions et commentaires pour améliorer le fonctionnement des déchetteries

Des affiches seront installées au printemps 2011 afin que l'accès aux déchetteries soit plus clairement identifié sur la route 172 et le rang St-Joseph.